L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 8 OCTOBRE 1849.

Assemblées.

A une réunion des délégués whigs du 1er et [illegible] district [illegible] d'un candidat à la [illegible] des Représentants en remplacement [illegible] a renoncé à la candidature, [illegible] DE CANONGE a été choisi [illegible] comme candidat pour représenter [illegible] district à la Chambre des Représentants.

[illegible] DUVIGNEAUD, président.
[illegible] STAES, secrétaire.

[illegible] DISTRICT REPRÉSENTATIF.
[illegible] 7me Districts, 1re Municipalité.
CLUB DECLOUET & KENNER.
ATTENTION!

Les membres de ce club aura [illegible] à 7 heures, dans la salle du [illegible] St. Georges, encoignure des rues Hôpital et Nouvelle Levée. Les membres sont priés de [illegible], car des affaires importantes seront traitées.

WM. E. MURPHY, Président.

Les Kenner Rangers se réuniront tous les [illegible] de chaque semaine, à 6 heures 1/2 du soir, au [illegible] Champs-Elysées et [illegible] EUGENE STAES, Secrétaire.

DECLOUET GUARDS.
[illegible]

Chemin de fer du golfe du Mexique.
PRIX REDUITS.
[illegible]

Marchandises nouvelles d'automne.
C. YALE, Jr. & Co.
[illegible] rue des Magasins.

Reçu [illegible] steamer Falcon [illegible] et autres [illegible] MARCHANDISES SECHES, SOIERIES, [illegible] nouveautés.
[illegible]

Dentelles et Broderies.
[illegible]

Schalls, Echarpes et Mantelets soie.
[illegible]

Chapeaux de paille pour dames.
[illegible]

CONSULAT DE FRANCE.
[illegible]

BONNE OCCASION.
[illegible]

AUGUSTIN & THIBAUT, No. 10, rue Conti.

A VENDRE 10 Nègres vigoureux pour [illegible]
AUGUSTIN & THIBAUT.

BERNARD TURPIN, Encanteur.
[illegible]

$[illegible] de Récompense.
CHIEN [illegible]
GASPARD BAUNE.

[illegible] DE LA LOUISIANE.
[illegible]

AVIS.
[illegible] P. PROVOST [illegible] W. C. HUDSON [illegible]
P. PROVOST.
W. C. HUDSON.
[illegible] LAROUSSINI & Co. [illegible]
[illegible] LAROUSSINI & CO., [illegible] sur la Levée, entre les deux Marchés.

Marchandises françaises
Reçu [illegible] Thomas Wright, du Havre, les marchandises suivantes à vendre à très bas prix:
[illegible]
Rubans [illegible] de Naples No. 1 1/2 à 12.
[illegible]
GIQUEL & JAMISON,
No. 6 rue de Chartres.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 8 OCTOBRE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRÈS.
PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.
DEUXIÈME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

LÉGISLATURE.
SÉNAT:
T. G. HUNT,
CYPRIEN DUFOUR,
FELIX LABATUT.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS:
1er district—W. W. MATTHEWS, PRESTON W. FARRAR,
2e district—E. T. PARKER, T. H. SHEILDS, C. J. LEEDS,
3e district—W. H. AVERY, M. HURLEY, C. M. EMERSON, C. M. CHAMBERLIN, J. L. SHEAFE, THOMAS CURRY,
4e district—L. A. LUMSDEN, J. G. SEVIER, WILLIAM FLEMMING,
5e district—R. C. CASTELLANO, PIERRE DEVERGES, G. DREUX,
6e district—EUSEBE ROUNY, EMILE BARTHE,
7e district—F. C. LAVILLE, PLACIDE CANONGE
8e district—R. OUGATTE, HENRY MARCOU,
9e district—F. S. BARTLETTI,
Alger—A. B. SEGER.

SHÉRIF.
JAMES P. FRERET.

LE MEETING DE SAMEDI SOIR.

La grande démonstration de la campagne de 1849 a eu lieu samedi soir. Les whigs de la ville, répondant à l'appel de leurs frères du 5me ward, s'étaient donné rendez-vous à la Place du Cirque. Un temps magnifique favorisait la réunion. Une estrade construite vers la partie supérieure de la Place était entourée de torches dont les flammes simulaient à distance un vaste incendie. Dans la rue et autour de l'enceinte des barillets de résine et de goudron auxquels on avait mis le feu servaient à éclairer la foule qui se pressait au-dedans et au dehors. Chaque porte d'entrée était également surmontée de sa couronne de flammes. Les whigs du 5e ward n'avaient rien négligé pour recevoir dignement leurs amis des trois Municipalités.

Le meeting s'est constitué avant 7 heures à cause du grand nombre de personnes qui avaient déjà envahi la place. M. GEORGE CLARK a été nommé président, et MM. L. E. NEY, de la 1re Municipalité, CHARLES E. ROBINSON, de la deuxième, et le docteur AUFFANTE, de la troisième Municipalité, ont été désignés comme vice-présidents ainsi qu'un grand nombre d'autres citoyens qui sont venus se placer sur l'estrade. Le drapeau américain flottait au-dessus de leur tête. MM. KENNER, HERNANDEZ et BURT agissaient comme secrétaires.

Le juge O. P. JACKSON a harangué l'assemblée le premier. Son discours est un des meilleurs qu'il ait prononcés. Il parlait encore lorsque les FILLMORE RANGERS, conduits par le colonel McMILLON, les DECLOUET GUARDS, les KENNER RANGERS, les KENNER RESERVE GUARDS, les DECLOUET RANGERS et maintes autres associations, suivies des clubs de district, ont fait successivement leur apparition, musique en tête et bannières déployées. L'orateur a dû s'interrompre pour laisser se calmer l'orage de *cheers* et d'applaudissemens soulevé par l'arrivée des clubs et qui a duré pendant tout le défilé.

Le GLEE CLUB INDÉPENDANT du 4me ward de la Première Municipalité était présent. Il se compose de partisans sincères de nos candidats. Ce Club dont nous avons admiré la bonne tenue et l'excellente organisation, se dira d'aller ses services à notre cause.

Nous devons une mention spéciale aux KENNER RANGERS de la 3me Municipalité; ils étaient au nombre de TROIS CENT-DIX au meeting de la place du Cirque. Cette association, dont M. P. L. MAILLOUX est le président, se distingue par la fraternelle union de ses membres et le dévouement qu'ils montrent aux intérêts du parti whig. Les KENNER RANGERS veulent reconquérir à la 3e Municipalité ce que la position qu'elle a prise en novembre dernier. Ils ont juré de ne pas céder à l'ennemi un pouce du terrain que les whigs ont conquis il y a un an, et ils sauront tenir parole. KENNER RANGERS! vous répondez de la 3e Municipalité, souvenez-vous en!

Ce spectacle nous a rappelé les imposantes démonstrations de la dernière campagne présidentielle, alors que l'enthousiasme était à son comble et que le peuple tout entier se levait en masse pour le général Taylor. Nous doutons même que les meetings qui se sont tenus il y a un an à pareille époque sur la Place du Cirque, aient égalé, comme foule et comme entrain, la réunion de samedi soir. Nous défions bien les locofocos d'organiser un pareil meeting; ils savent d'avance qu'ils seront battus et le découragement s'est emparé d'eux. Le zèle des whigs, au contraire, est activé par la certitude du triomphe. Aussi quel ensemble! quel concert d'action! quel enthousiasme! Les noms de DECLOUET et de KENNER couvraient les noms de WALKER, du vieux JOE, comme l'appellent ses partisans, et de M. PLAUCHÉ. Il n'y a pas jusqu'aux enfans, qui se mettent toujours par instinct du côté du plus fort, qui ne poussent bravement des hourras pour nos candidats en se promenant processionnellement dans les rues avec bannières, transparens, torches et tous les accessoires ordinaires des cortèges politiques.

M. T. G. HUNT a pris la parole après le juge Jackson. Il a été présenté à l'assemblée et accueilli chaleureusement par les *indomptables* du Cinquième Ward. Il a touché avec un rare bonheur plusieurs points de la politique fédérale et a engagé les vrais amis du pays à se rallier à l'administration nationale du général Taylor.

M. CYPRIEN DUFOUR s'est fait entendre ensuite. Il a parlé environ un quart d'heure, et nous l'avons entendu avec plaisir aborder une de ces questions dont le législateur doit en fin se préoccuper—la réduction de la taxe. L'impôt prélevé sous toutes les formes, l'impôt municipal surtout, écrase les propriétaires et contribue à faire monter les loyers. Tout le monde souffre de cet état de choses; il est temps que nous sortions de la triste voie dans laquelle nous ont égarés l'ineptie de certains administrateurs et la coupable apathie de quelques autres. M. DUFOUR s'engage à faire réviser les lois du revenu, si incomplètes, si dangereuses même dans quelques unes de leurs dispositions. L'impôt ne frappe pas le riche seulement, c'est surtout le pauvre, le petit locataire qu'il atteint, car il paie sous forme de loyers le surplus de la taxe dont sont grevées les propriétés foncières, les esclaves, etc.

M. CASTELLANO, M. FROST et M. JAMES P. FRERET, notre candidat à la place de shérif, ont harangué à leur tour le meeting. Des salves d'applaudissemens les ont interrompus à plusieurs reprises.

Le président a annoncé vers neuf heures et demie que le meeting était ajourné, et tous les clubs se sont aussitôt réunis et ont formé un immense cortège qui couvrait une étendue d'environ dix îlets. A minuit, on entendait encore dans la plupart des rues le bruit de la musique et les noms de DECLOUET et de KENNER qui dominaient les hourras.

NOMINATION D'UN COMMISSAIRE—On sait peut-être que certaines personnes, qui prétendent tenir leurs titres du gouvernement espagnol, avant la cession de la Floride aux Etats-Unis, réclament de vastes domaines dans cette péninsule. Le président vient, dit-on, de nommer un commissaire chargé de se rendre en Espagne pour examiner les originaux des titres, s'il en existe. Le commissaire désigné serait M. S. Teackle Wallis, avocat distingué du barreau de Baltimore.

Il y a un an à peine, la démocratie semblait couler à pleins bords en Europe; comme un torrent, elle courbait toutes les têtes et paraissait devoir tout entraîner; on aurait cru sa puissance invincible et son triomphe définitif assuré.

Aujourd'hui elle est faible, abattue, foulée aux pieds.

D'où vient donc ce changement subit? quelle en est la cause? ou plutôt quelles en sont les causes principales?

La violence, d'abord, n'a jamais rien fondé de durable, et les institutions libérales ne s'improvisent pas. La liberté est comme le grain dont parle l'évangile, qui, jeté sur une terre mal préparée, est mangé par les oiseaux et ne germe point. Or, rien n'est lent à germer comme les idées, même les meilleures, rien ne demande autant de préparation, de culture et de soin.

A part cette première cause, résultant de la nature même des choses, tous les partis ont concouru à l'envi, avec les meilleures intentions du monde nous voulons bien le croire, à étouffer la liberté naissante.

Les uns ont cru qu'il suffisait d'un simple changement de nom, et qu'un état de choses intolérable sous une monarchie serait très satisfaisant sous une république. Ils se sont imaginé qu'en substituant une chambre unique à deux chambres, et un Président à un Roi, ils avaient assez fait pour le peuple et que leur tâche était remplie.

Ceux-là ne songent pas que les mêmes abus dont on se plaignait auparavant à bon droit, dont quelques uns d'entre eux se plaignaient eux-mêmes, existent encore, et qu'ils sont même grossis, et qu'à part un très petit nombre de satisfaits, les masses se tordent convulsivement dans la gêne et les souffrances.

Ils veulent l'ordre avant tout, et en cela ils ont raison; mais ils ne songent pas que l'ordre ne peut s'établir d'une manière stable et permanente que là où les classes laborieuses sont dans l'aisance; mais ils oublient que l'ordre obtenu par la compression est un ordre mensonger, précurseur infaillible du désordre: car c'est un clou planté dans la soupape de sûreté pour l'empêcher de jouer. Avec une telle manière de faire de l'ordre, ils sont assurés d'aller de convulsion en convulsion et de catastrophe en catastrophe.

Poussés vers un extrême opposé, les autres ont voulu, au nom d'une liberté mal entendue, violenter les convictions, et passer un niveau sur la société tout entière. Absolus dans leurs idées, sans souci de l'expérience, méconnaissant les exigences du cœur humain, ils se sont efforcés d'établir l'égalité non en enrichissant les pauvres, mais en appauvrissant les riches.

Ceux-ci se préoccupent exclusivement de l'égalité, et rien de plus sage, rien de plus légitime qu'une pareille préoccupation; mais ils perdent de vue que la mauvaise répartition n'est point la seule, n'est point même la principale cause de la misère des masses; que le mal vient surtout de ce que la richesse totale est insuffisante, à ce point, qu'alors même qu'elle serait également répartie, la misère serait universelle; que le grand, le plus énergique moyen d'égalité serait d'augmenter la production, afin de pouvoir donner à ceux qui n'ont pas sans ôter à ceux qui ont, et que, dans les sociétés modernes la production est incompatible avec les moyens violents et les agitations de la place publique.

Ils veulent le gouvernement du peuple par le peuple, et rien de mieux assurément, mais ils ne comprennent pas qu'il faille s'incliner devant la décision d'une majorité, alors même que cette majorité se trompe. Il est pourtant évident si, à chaque élection, en toute circonstance, la minorité mécontente en appelle à la force, il n'y a pas de gouvernement, pas de société possible.

Ainsi, d'un côté, il règne un optimisme insensé qui repousse et nie toutes les réformes; et de l'autre un esprit de désordre et d'anarchie qui se résume en un appel permanent à l'insurrection.

Est-il donc étonnant que, tiraillées entre ces deux extrêmes, les populations exploitées tour à tour par tous les partis depuis un demi-siècle se portent tantôt à gauche tantôt à droite, espérant toujours, même après d'innombrables déceptions, trouver dans un changement nouveau un soulagement quelconque à des maux devenus intolérables!

DÉPECHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

DERNIERES NOUVELLES PAR LE CANADA.

Baltimore, 5 octobre 1849.

ROME—On croit que le pape retournera à Rome dans le courant du mois de novembre.

MARCHÉS—A Londres, le 21 septembre, les consolidés ont fermé à 92 1/2 et 92 5/8 à terme. A Liverpool, il s'est traité sur la place par des spéculateurs 7,700 balles de coton et 2,400 balles par des exportateurs, pendant la semaine qui s'est écoulée le 22 septembre.—Les nouvelles des districts manufacturiers sont loin d'être encourageantes.

Paris, 26 septembre—La rente est en hausse. Le cinq pour cent est coté à 89 35.

Hambourg—Le marché aux cotons se maintient ferme.

DEUXIÈME DÉPECHE.
Baltimore, 5 octobre.

MARYLAND—Les whigs ont une forte majorité dans la Législature, mais ils ont perdu un membre du Congrès dans le deuxième district.

Liverpool, 22 septembre—D'après un relevé officiel, le stock de coton était, à la date du 22 septembre, de 578,000 balles dont 419,000 de qualités américaines. Le stock était de 533,000 dont 390,000 de qualités américaines dans la période correspondante de l'année dernière.

Le maïs blanc était coté à 28 et 29 s; le jaune à 27 et 28 s.; les farines de Philadelphie et celles de Western-Canal valaient de 23 à 26 s; les marques de Baltimore et de l'Ohio commandent 24 et les qualités inférieures de l'Ouest 19 s.

New-York—Le marché aux farines de New-York n'a pas été affecté par les nouvelles du steamer. Les acheteurs veulent des concessions auxquelles se refusent les détenteurs.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

—Le steamer *Europa* est parti de Boston pour Liverpool, le 26 septembre, avec 58 passagers parmi lesquels se trouvait l'honorable Abbot Lawrence, nommé dernièrement ministre en Angleterre. M. Lawrence est accompagné de sa femme et de sa fille.

—Le steamer *Niagara*, parti de New-York pour Liverpool, est arrivé à Halifax en 63 heures, le 23 septembre, et a repris la mer le même jour pour sa destination.

—Les journaux de St John disent que la maladie des pommes de terre est maintenant générale dans toute la Nouvelle Ecosse.

—Le bateau à vapeur *Germantown* a été détruit par les flammes un peu au-dessus de Shawneeton, dans l'Illinois.

—Un incendie, éclaté le 21 septembre à Buffalo, Etat de New-York, a détruit tout un bloc de maisons; la perte est évaluée à quarante mille piastres.—Le 28 du même mois, les flammes ont dévoré à Cincinnati six grands bâtimens à quatre étages. La perte totale est de cinquante mille piastres.

SANTA-FÉ—Les journaux de St-Louis publient des nouvelles de Santa-Fé jusqu'au 7 septembre. Nous y trouvons la confirmation de ce que nous annonçait il y a quelques jours une de nos dépêches télégraphiques. Il n'est que trop vrai que le fort Bent a été incendié par les indiens; tout porte à croire que la petite garnison a été massacrée. Le colonel WASHINGTON est parti de Santa-Fé pour aller reconnaître lui même le désastre et châtier les sauvages; il a confié le commandement militaire de la ville, pendant son absence, au colonel ALEXANDER. Le major STEEN a été blessé dans une escarmouche contre les indiens. Le major BEALL est à Taos. Le colonel MONROE est à Walnut Creek avec 150 hommes d'infanterie et 100 dragons.

INCENDIE A ST-LOUIS—Le feu a éclaté, le 28 du mois dernier, à St-Louis, dans un grand magasin situé au coin de Green et de Second streets. Du magasin les flammes se sont communiquées aux constructions voisines qui ont été entièrement détruites. La perte est estimée à plus de $40,000 dont $30,000 sont couvertes par les assurances.

LE PRESIDENT—Le général Taylor avait, on le sait, l'intention de recommencer dans le Nord, avant la réunion du Congrès, sa tournée si brusquement interrompue par la maladie dont il a été attaqué à Erie. Un journal de New-York nous annonce que le président a été obligé de renoncer à ce projet à cause de son état de faiblesse et d'affaires importantes qui réclament sa présence à Washington.

AU RÉDACTEUR.

M. DECLOUET ET SES PRINCIPES.

Avant le choix de la Convention Whig, M. Declouet vivait dans une douce obscurité, jouissant paisiblement de l'affection de quelques amis intimes et de l'estime bien méritée des habitans de sa paroisse. Quelque flatteur qu'ait été pour lui le choix de la Convention Whig, nous sommes convaincu que M. Declouet eût mieux aimé continuer à vivre dans la retraite, si conforme à ses goûts modestes, et que l'acceptation de la candidature qui lui a été offerte n'a été, de sa part, qu'un acte de dévouement à son parti.

Du dévouement! n'en fallait-il pas pour sortir d'une vie heureuse et se décider à affronter les accusations les plus banales, les calomnies les plus basses? Sa fortune lui permettait de vivre dans une indépendance complète, et la modestie de ses goûts ne souffre pas qu'on l'accuse d'ambition. C'est au milieu de sa retraite, sans qu'il fit la moindre démarche pour obtenir un honneur tant désiré par d'autres, que les suffrages de la Convention Whig sont allés le trouver. Il se hâta de répondre à l'appel fait à son dévouement, et chacun a pu apprécier la modestie injuste avec laquelle il reconnaissait son insuffisance, aussi bien que la bonne grâce avec laquelle il s'est rendu aux vœux des son parti.

Certes M. Declouet savait à l'avance tous les déboires qu'il allait éprouver: il n'ignorait pas que les paroles les plus indifférentes prononcées par lui en public, ou même dans la conversation privée, seraient dénaturées, et qu'on pousserait l'impudeur jusqu'à lui prêter des opinions qu'il n'a jamais professées. L'expérience lui avait également appris, que pour certaines feuilles publiques, sentinelles du journalisme, rien n'est respectable, et que son nom, jusqu'alors exempt de toute critique malveillante, serait quotidiennement éclaboussé dans les colonnes boueuses de ses catéchismes poissarde à grand format.

Toutes ces considérations, bien faites pour décourager l'homme le plus dévoué au triomphe de son parti, ne l'ont pas fait hésiter un instant. L'armée whig le nomme son général, et le jour même il se rend au milieu de ses soldats rempli d'admiration pour son zèle, et brûlant d'entrer en campagne sous les ordres d'un si vaillant capitaine.

Les principes politiques de M. Declouet sont assez connus maintenant pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter longtemps. Il les a exposés en anglais et en français dans des assemblées publiques, avec cette facilité d'élocution qui lui est propre et cette franchise d'opinion qui gagne toujours la sympathie des honnêtes gens.

Pour M. Declouet, le peuple n'est pas telle ou telle classe de citoyens, mais bien la totalité des citoyens. Il veut les mêmes droits, le même degré de liberté pour tous, suivant la mesure de la perfection humaine, mais il repousse avec dégoût tout despotisme, qu'il descende d'en haut ou qu'il remonte d'en bas. M. Declouet croit au bon sens du peuple, en lui reconnaissant toutefois ce caractère de faillibilité qui est l'apanage des jugements humains. Loin de lui la pensée de nier la perfectibilité du bon sens populaire; il y croit fermement, et c'est cette conviction profonde, qui lui permet, sans hypocrisie, de modifier ses opinions politiques, suivant les progrès du peuple dans la connaissance de ses droits, aussi bien que de ses devoirs. Le respect qu'il a pour lui-même et pour les autres, ne lui permit jamais de descendre à la flatterie. Il ne flagorne pas le peuple, parce qu'il sait qu'on n'est jamais éloigné de mépriser ceux qu'on flatte. Il sait que chaque citoyen a des droits qu'il faut respecter, mais il ne se cache pas que chaque citoyen a aussi des devoirs à remplir, et on ne le verra jamais travailler à relâcher la morale du peuple pour rendre plus facile le triomphe d'une ambition, même légitime.

On lui a reproché d'être natif, accusation niaise, banale et hypocrite, à laquelle il a répondu par anticipation, par un vote contraire à l'esprit du nativisme. Nous voyons que ses ennemis politiques persévèrent dans cette accusation; cette persévérance ne nous étonne pas, c'était aussi celle de Tartufe dans le mensonge et dans l'hypocrisie.

On l'a taxé d'aristocrate; mais l'on connaît la valeur de cette expression sortant de certaines bouches. Aux yeux de certaines gens, de bonne foi du reste, la dignité dans un homme et la distinction d'esprit, passent pour de l'aristocratie. Abus de mot, voilà tout. Il y a des hommes dont l'esprit louche, et qui jugent tout de travers. Affaire d'orthopédie intellectuelle et non la nôtre. [illegible] fait honneur à M. Declouet; [illegible] ne prête guères prise à la critique, [illegible] de cette classe d'êtres qui [illegible] bien mériter et qui font métier de la critique.

Somme toute, les whigs ne pouvaient choisir un candidat plus redoutable que M. Declouet pour leurs adversaires politiques, ni un citoyen plus pur, un chef plus digne de marcher à la tête de l'armée whig. Il jouit d'une popularité générale, mais de cette popularité honnête qui s'acquiert, non par des promesses trompeuses, non par ces basses flatteries qui déshonorent et ceux qui les font et ceux qui les reçoivent, mais par la libéralité de l'esprit et par le charme irrésistible d'une conscience pure et honnête. Que les whigs succombent dans la campagne qui va s'ouvrir, ils s'inclineront devant la volonté du souverain, mais il leur restera pour consolation la gloire d'avoir su choisir un homme du talent et de la probité politique de M. Declouet.

X**.

LA SITUATION.

On nous communique une lettre de Paris du 5 septembre venant d'une personne très haut placée par son intelligence et à portée, par sa position, de bien apprécier les hommes et les choses—nous publions avec empressement de la permission qu'on veut bien nous donner d'en extraire quelques passages.

"Les journaux que vous recevez vous dépeignent mal, individuellement, la position politique; mais par leur ensemble vous en pouvez juger d'une manière suffisante. Vous devez très bien discerner en les lisant combien est grande l'anarchie dans les intelligences, l'incertitude dans les opinions.

"Le peuple français ne sait quoi croire, quoi vouloir. Avec sa légèreté plus grande que jamais, il passe d'un extrême à l'autre. Il a inventé des grands hommes ridicules à mon sens. Il a adoré Lamartine, il le méprise aujourd'hui. Il se prend de passion présentement pour des médiocrités qui caressent quelqu'un de ses rêves. Peuple ignorant, présomptueux, vaniteux, oublieux de la veille, sans souci du lendemain, il change d'idée et d'idole comme de chemise. C'est une grande pitié, un grand désespoir pour le petit nombre d'hommes patriotes et clairvoyants qui restent.

"Aujourd'hui la réaction est à l'ordre du jour, non cette réaction qui ramènerait la société, la politique, l'administration, vers les principes vrais, sociaux, politiques, administratifs, mais cette réaction qui caresse des rancunes et des haines. Ceux qui, en mars 1848, étaient cachés au fond de leur cave sont devenus des foudres de guerre contre les socialistes et les ultra-républicains, même contre les républicains sincères. M. Dufaure, M. Passy, M. de Tocqueville sont, à leurs yeux, des hommes dangereux dont il faut purger le pouvoir.

"Quiconque a de la modération dans les idées est un pervers et un ennemi de l'ordre. Quand on prend en main la cause du pauvre, quand on parle de l'intérêt du plus grand nombre, on est un socialiste, un ennemi public.

"Les individus intrigants qui ont un morceau de parchemin à la place du cœur, gens d'intelligence médiocre, obséquieux à tout gouvernement, dont les obsessions et les conseils ont été si funestes à un grand esprit comme M. Guizot, sont à la tête de la réaction. Il s'y joint une autre catégorie d'individus, subalternes par les facultés, infinis par la vanité, qui étaient dans l'opposition furieuse contre Guizot parce que l'on ne les mettait pas alors sur le pavois, et que c'était le moyen d'être populaires, et qui aujourd'hui, voyant que l'exagération en faveur de l'ordre est un moyen de popularité s'y lancent à corps perdu. Un des types du genre est Léon Faucher, qui, le 22 février fut fait la courte échelle aux émeutiers en demandant la mise en accusation des ministres de Louis Philippe, et qui maintenant déclame à perte de vue contre le tiers-parti, contre Dufaure, Passy, Lanjuinais, Tocqueville, parce qu'il les trouve trop mous, ou trop peu énergiques contre les républicains. Lui et d'autres du même acabit, gens toujours extrêmes, toujours violents, parce qu'ils sont de faibles caractères, d'autant plus faibles qu'ils affectent plus les apparences de l'énergie, feront une campagne contre le cabinet à l'ouverture de la session et le renverseront peut-être, parce que la tendance du moment est à la réaction comme en 1815, comme dans tous les moments qui ont suivi un orage.

"Comme dans leur système et leur pratique ces gens-là sont beaucoup moins libéraux que Guizot, que par la portée de leur esprit ils ne lui vont pas à la cheville, cela se trouvera une belle opération que la France aura faite par la révolution. Nous aurons à peu près le régime d'autrefois, interprété et manigancé par un canapé de médiocrités vaniteuses au lieu du canapé des Guizot, des de Broglie et de leurs amis.

"Ce pays-ci ne reviendra un peu à la sagesse que quand il aura grandement souffert."

Chronique Locale.

INCENDIE DE CINQ BATEAUX A VAPEUR!

Hier soir, vers 11 heures, le feu s'est déclaré à bord du bateau à vapeur *Falcon*, mouillé en face de la rue Girod; il n'a pas tardé à se communiquer au *North America* et à l'*Aaron Hart*, qui étaient mouillés à côté. Ces trois bateaux ont été en peu d'instants en proie aux flammes, et consumés jusqu'à la flottaison. De là le feu s'est propagé à l'*Illinois* et au *Marshal Ney*, qui ont eu le même sort. Le *Robert Morris* a couru les plus grands dangers, mais on a pu le démarrer à temps; il avait déjà pris feu, mais grâce au zèle des pompiers il a été sauvé. La levée est encombrée de marchandises sauvées de l'incendie. Le *Falcon* venait d'arriver de Paduca, et le *North America* et l'*Illinois* de St-Louis; ils avaient probablement encore tout leur chargement à bord.

— La magnifique magasin que M. Holmes vient de faire construire sur la rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine, sera ouvert au public jeudi prochain.

—Le watchman C. Barrel, de la 3me municipalité, a fait samedi un affidavit pardevant le recorder Seuzeneau, contre John Scheffler et sa femme, par qui il prétend avoir été assailli dans l'exercice de ses fonctions.

VOLS—Les arrestations suivantes ont eu lieu samedi. Jim, esclave, accusé d'avoir volé une somme de $35. Nancy, esclave appartenant à M. Lebreton, pour avoir volé de la viande.

—Thomas Steel, accusé par M. John Halen, d'avoir volé dix chapeaux de son magasin, Vieille Levée. David Gordon, pour avoir volé une montre du magasin de J. Crush.

SINISTRE—Le steamer *Confidence*, parti de St-Louis pour Cincinnati, s'est heurté contre une ancre abandonnée sur une batterie où il y avait peu d'eau et a coulé immédiatement: on pourra facilement le relever.

MEURTRE A RENSSELAERVILLE—Les *anti-rentiers* continuent la sourde opposition qu'ils ont faite depuis plusieurs années aux propriétaires du domaine qu'ils habitent. Ils veulent se soustraire à la *rente*, sous prétexte que le paiement d'un terme échu est chose anti-républicaine et à laquelle leurs principes leur défendent de se soumettre. Ce républicanisme les met à l'aise, et lorsque le shérif vient faire exécuter un ordre de saisie, c'est souvent à coups de fusil que les *anti-renters* le reçoivent. Dernièrement encore, un député-shérif s'étant aventuré dans les champs hostiles pour porter des significations judiciaires à quelques fermiers, deux de ces derniers, déguisés en indiens, l'attendirent à un détour du chemin et lui tirèrent un coup de fusil. Le pauvre député a langui quelques jours et est mort des suites de ses blessures.

THÉATRE D'ORLÉANS—Nous lisons dans la *Gazette des Théâtres* du 13 septembre:

"M. Davis, directeur du théâtre de la Nouvelle Orléans, venu à Paris pour renouveler et compléter sa troupe, va repartir en emmenant avec les artistes dont les noms suivent, et qu'il a engagés pour la présente année. Ce sont Mmes Devries, forte première chanteuse (Falcon, Stoltz); Beauvin, chanteuse légère; Galinier, première dugazon; Foignet, première en tous genres;—MM. Scott, ténor léger; Debrinay, deuxième ténor; Besain, première basse; Goal, première basse d'opéra-comique et deuxième basse. La réputation de la plupart de ces artistes nous dispense de faire leur éloge. La troupe s'embarque dimanche prochain pour sa destination."

EUROPE.

Les journaux européens apportés par l'*America*, nous ont été transmis hier par la malle nous leur empruntons, comme de coutume, ce qu'ils ont de plus intéressant.

AFFAIRES DE ROME

LETTRE DU PRESIDENT LOUIS-NAPOLÉON

La lettre suivante, adressée par le président de la République au lieutenant-colonel Edgar Ney, qu'il avait envoyé à Rome, a été publiée dans le *Moniteur* (partie non officielle), du 7 septembre:

"Elysée-National, le 18 août 1849.
"Mon cher Ney,

"La République française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne, mais au contraire pour la régler, en la préservant contre ses propres excès, et pour lui donner une base solide, en *remettant sur le trone pontifical* le prince qui s'était placé hardiment à la tête de toutes les réformes utiles.

"J'apprends avec peine que les intentions bienveillantes du Saint Père, comme notre propre action, restent stériles, en présence de *passions et d'influences hostiles*. On voudrait donner, comme base à la rentrée du pape, la proscription et la tyrannie. Dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette aucun acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention.

"Je résume ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du pape: *Amnistie générale, sécularisation de l'administration, Code Napoléon et gouvernement libéral.*

"J'ai été personnellement blessé, en lisant la proclamation des trois cardinaux, de voir qu'il n'était pas même fait mention du nom de la France, ni des souffrances de nos braves soldats.

"Toute insulte faite à notre drapeau ou à notre uniforme me va droit au cœur, et je vous prie de bien faire savoir que si la France ne vend pas ses services, elle exige au moins qu'on lui sache gré de ses sacrifices et de son abnégation. Lorsque nos armées firent le tour de l'Europe, elles laissèrent partout, comme trace de leur passage, la destruction des abus de la féodalité et des germes de liberté; il ne sera pas dit qu'en 1849 une armée française ait pu agir dans un autre sens, et amener d'autres résultats.

"Dites au général de remercier, en mon nom, l'armée de sa noble conduite. J'ai appris avec peine que, physiquement même, elle n'était pas traitée comme elle devait être. Rien ne doit être négligé pour établir convenablement nos troupes.

"Recevez, mon cher Ney, l'assurance de ma sincère amitié.

"LOUIS NAPOLÉON BONAPARTE."

Cette lettre, comme on le pense bien, a créé une vive sensation à Paris et dans toute la France. Elle a été appréciée par les journaux de toutes les nuances et même par la presse anglaise. Le *Morning Chronicle* publie la correspondance suivante:

"La lettre du président de la République est toujours ici l'objet principal de toutes les conversations. Ce qu'on désire savoir maintenant, c'est la manière dont cette lettre a été accueillie par le pape.

"Le récit suivant que je tiens d'une personne parfaitement informée jette un grand jour sur l'histoire de cette épître mémorable, et l'impression qu'en a éprouvée Pie IX.

"On a reçu à Paris de Rome et de Gaëte des dépêches qui constatent que le pape connaissait la lettre de M. Louis Napoléon depuis le 24 août. L'un des cardinaux qui composent le gouvernement provisoire de Rome s'était hâté d'en envoyer une copie au cardinal Antonelli, secrétaire de S. S. qui, à son tour, la mit sous les yeux du souverain pontife. Après l'avoir lue, Pie IX croisa les bras et leva les yeux au ciel pendant quelques instans, après quoi il rendit la lettre au cardinal sans proférer un seul mot. La première impression du pape fut un profond étonnement.

"Le cardinal Antonelli, cependant, ne crut pas devoir laisser ainsi tomber la chose, et il voulut obtenir du pape une déclaration formelle relativement aux instructions qu'il convenait d'adresser à Mgr. Fornari à Paris. En conséquence, un conseil fut tenu le jour même dans l'appartement du pape, et après une courte discussion, les cardinaux décidèrent à l'unanimité que la cour pontificale devait regarder la lettre comme non avenue, agir comme si elle en ignorait l'existence, par cette raison que le document n'avait aucun caractère diplomatique, étant simplement une missive confidentielle du président de la République à un de ses officiers d'ordonnance.

"Le pape ayant approuvé cette décision, le cardinal Antonelli fut chargé d'informer le nonce apostolique à Paris que, dans ses entrevues avec les ministres français ou bien avec le président de la République, il devait s'abstenir complètement de la moindre allusion à la lettre de Louis Napoléon.

"Mgr. Fornari a eu une entrevue avec le président de la République le 7 de ce mois, et il s'est strictement conformé à ses instructions. Il s'est borné à remettre au président la réponse pontificale à la dépêche qui annonçait la nomination de M. de Tocqueville au ministère des affaires étrangères. Le président a paru surpris de ce silence, mais de son côté, il n'a pas dit un seul mot qui trahit sa préoccupation. Aussi l'entrevue a-t-elle été extrêmement courte et s'est-elle bornée aux civilités d'usage.

—On s'est beaucoup occupé à Paris d'une correspondance de Rome publiée par le *Nazionale* de Florence. Dans cette correspondance, à laquelle le *Nazionale* lui-même a le soin de déclarer qu'il ajoute très peu de foi, il est question du *bruit*, qui courait à Rome d'un prochain arrangement entre Gaëte et Paris, et dont les bases seraient le consulte, un ministère et des fonctionnaires laïques, une amnistie générale, excepté pour les membres de l'Assemblée constituante, les triumvirs et les principaux chefs des clubs. En outre, l'armée serait portée à 20,000 hommes.... Nous nous étonnons qu'on ait pu prendre au sérieux un simple bruit en contradiction formelle avec toutes les nouvelles les plus authentiques. Au reste, au moment de ce prétendu arrangement avec Gaëte, le pape quittait cette ville pour se rendre à Portici et se soustraire le plus possible à l'influence de nos agens diplomatiques.

—Si nous sommes bien informés, dit la *Presse*, et nous croyons l'être exactement, S. Exc. le nonce du saint-siège à Paris aurait reçu l'instruction de paraître ignorer l'existence officielle de la lettre du 18 août. Le but de ces instructions serait de donner au pape le temps de se mettre en communication avec les diverses cours, et de recueillir l'avis de chacune sur la conduite qu'il devra tenir à l'égard de la position inacceptable que lui a faite la lettre comminatoire du 18 août.

Ce qui nous donne toute confiance dans ce renseignement, c'est qu'il nous vient de la même source à laquelle nous avons dû de connaître, dès le 21 août, les instructions du 18 août que le *Constitutionnel*, le *Journal des Débats* et le *Moniteur* n'ont publiées que le 7 septembre.

—Voici ce qu'on écrit de Gaëte le 28 août, au *Statuto* de Florence:

"Il arrive de France note sur note, messager sur messager. La correspondance est devenue très vive entre M. de Rayneval et M. de Corcelles qui boude à Castellamare. M. de Rayneval, conciliant par nature, par habitude et par système, commence à parler très sèchement. Il va à Rome et n'apporte aux cardinaux ni politesses, ni complimens. Nous verrons ou plutôt nous ne verrons rien, car nul au monde ne peut vaincre en persévérance et en obstination le parti qui gouverne.

"Les Français, qui se sont perdus en amabilité et en coquetterie diplomatiques pour faire passer quelques conseils prudemment libéraux, travailleront inutilement à regagner le terrain perdu, et trouveront chaque jour les abbés plus intraitables. On dirait même qu'on s'étudie à les provoquer. Nous voyons arriver ici chaque jour les émissaires grégoriens les plus aveuglés et les plus impitoyables, membres des anciennes commissions militaires, chanceliers du tribunal de la sacrée-consulte, chefs de sbires et autres *ejusdem farinae*. La camarilla a l'œil à tout; elle emploie tous les moyens pour asseoir sa prépondérance, et mettre en disgrâce les libéraux les plus modérés, les plus haut placés naguère dans les bonnes grâces du pape.

"Ils surveillent de près le frère et le neveu de Pie IX, et cherchent à faire mettre à la porte le chevalier R...., que le pape, son parent, avait vu avec plaisir. Ils réussiront.

"Si vous saviez en quels termes ils parlent du président de la République française et de M. de Corcelles! Je ne veux pas répéter de telles indécences.

"Nous attendons avec impatience le résultat du voyage de M. de Rayneval à Rome."

VENISE—Après avoir supporté tous les fléaux, la guerre, le choléra et la famine, Venise se voit menacée d'un nouveau malheur: l'industrie autrichienne, la chambre de commerce de Vienne et les négocians de Trieste, profitant de l'occasion, ont demandé qu'on enlevât à cette glorieuse et malheureuse ville son droit de port franc pour y substituer le système des *entrepôts*. Le gouvernement autrichien est, dit-on, très disposé à accueillir ces prétentions, et on dit même que le décret qui doit achever la ruine de Venise au profit de Trieste est déjà signé. L'*Osservatore Triestino*, pour justifier cette mesure, dit que la franchise du port de Venise a trop favorisé la contrebande, qui pourvoyait de marchandises étrangères les provinces lombardo-vénitiennes.

LES HONGROIS.

Le sort de Kossuth et des autres chefs qui se sont réfugiés en Turquie est toujours incertain. On avait reçu, le 28 août, à Semlin, de Calafat, près de Viddin, les nouvelles suivantes:

"Kossuth, protégé par le pacha d'Orsowa, s'est bientôt établi hors de, un longtemps, s'est rendu, avec tous ceux qui l'accompagnaient, à Calafat, lieu du rendez-vous. On sait que Bem a eu, il y a six semaines, une entrevue avec le pacha d'Orsowa, et que depuis ce temps des envois d'argent et d'argenterie, adressés à ce fonctionnaire turc, n'ont pas discontinué. On ignore si les joyaux de la couronne hongroise figurent parmi ces envois, mais il est à présumer que l'exemple donné par les Polonais a été suivi.

"On se rappelle que lors de la prise de Varsovie, en 1794, par les Russes, la couronne polonaise disparut de Cracovie, et qu'elle se trouve cachée depuis cette époque.

"Sur une liste envoyée de Calafat se trouvent comme y étant arrivés: Bem, Dembinski et 10 autres chefs polonais, Kossuth, Messaros, Szemere, Ryary, Karoly, les deux Perczel, Madarasz, Guyon et 12 députés.

"Un bateau à vapeur envoyé par des agens anglais les attendait à Galatz, pour les conduire à Constantinople. Mais entre temps, Omer-Pacha, le commandant turc en Valachie, apprit l'arrivée de Kossuth et de ses compagnons. Il envoya Fuad Effendi avec ordre de les faire conduire à Viddin, où ils sont gardés à vue. Un courrier a été envoyé à Constantinople pour demander s'il fallait les remettre aux autorités autrichiennes."

On écrit de Belgrade, le 26 août:

"Tout ce que nous savons ici de l'attitude prise par Bem et Dembinski pendant les jours qui suivirent la soumission de Gœrgey, prouve que loin de songer à imiter ce dernier, ils s'apprêtaient à continuer la lutte avec les 60 mille hommes qui leur restaient. Mais la fuite de Kossuth, avec Bathyany, Messaros et Szemerd, les surprit tellement qu'ils durent renoncer à continuer la résistance. La religion polonaise et italienne, sous Wysocky et Bennizki, aurait été autorisée à traverser le territoire serbe après avoir mis bas les armes."

On lit dans la *Correspondance générale*:

"On a reçu à Vienne la confirmation authentique de la nouvelle que Kossuth, Messaros et Dembinski se sont mis sous la protection du pacha de Widdin. Ils avaient demandé celle de l'Angleterre, et exprimé leur désir d'émigrer en Angleterre. Le consul britannique est intervenu et a demandé leur mise en liberté."

On écrit de Vienne à la *Réforme allemande*:

"La réorganisation de la Hongrie occupe beaucoup le ministère. Des conférences renouvelées ont eu lieu à ce sujet; on est d'accord sur cet objet, et une idée de [illegible] a été complètement éliminée, parce qu'on avait en vue le maréchal Radetzky, le ban Jellachich et le feldzeugmeister Haynau, pour prendre une résolution définitive. La majorité du conseil des ministres semble d'avis d'accorder à la Hongrie autant de concessions politiques et administratives que l'on peut en concilier avec la charte du 4 mars, et d'y mettre à exécution, avec ménagement, le système de centralisation. On prétend même qu'une partie des conseillers de S. M. considèrent comme nécessaire de donner à la Hongrie une constitution spéciale. La formation de l'intérieur, de la justice et de l'instruction publique se[...] nue de l'exécution rigoureuse en Hongrie de la constitution du 4 mars."

PRUSSE ET AUTRICHE.

Nous lisons dans la *Gazette de la Weser*:

"Nous recevons d'un de nos correspondans, ordinairement bien informé, une lettre de Francfort, en date du 4 septembre, qui aborde bien des espérances. Un accord un moment entre la Prusse et l'Autriche, sur les affaires allemandes, est [illegible] écrit.

"L'archiduc Jean n'est revenu ici que contre son gré, et parce que le ministère autrichien l'a exigé. Le ministère de l'empire, qui a tant désiré ce retour, ne tardera pas à apprendre que son heure a sonné, et il en est déjà peu de jours vous entendrez parler de la retraite du cabinet.

"Nous sommes au point culminant de la révolution allemande. La Prusse et l'Autriche se sont mises d'accord sur la Constitution de l'Allemagne. Je me trompe, ce n'est pas la Prusse, ce n'est pas son vaillant et noble peuple conduit par un ministère qui mérite les mêmes éloges, mais c'est une mauvaise petite fraction, c'est la camarilla qui s'est entendue avec l'Autriche à l'insu du cabinet.

"La question est de savoir si cette union, qui décide du sort futur de la Prusse, prévaudra. Si le peuple prussien est trompé, si une promesse royale et sacrée est faussée, et l'accord entre l'Autriche et la Prusse se fait au prix de la Constitution du 26 mai et sur les anciennes bases de l'absolutisme, ma[lheur à] l'Allemagne! Un nombre avéré ce [illegible] qui auront [illegible] de faire recevoir ses destinées. Jusqu'à présent il n'y a que des présomptions de la nature la plus grave; je vous écrirai dès que les faits positifs parleront."

ESPAGNE

La *Gazette de Madrid*, du 2, publie un décret qui nomme M. Bravo Murillo ministre des finances, et M. Sejas Lozano ministre de l'instruction publique. Le ministère se trouve ainsi constitué, après une crise qui durait depuis plus d'un mois. Le nouveau ministre des finances prépare, dit-on, un projet pour le règlement de la dette publique.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
SAMEDI SOIR, 6 OCTOBRE 1849.

Le marché au coton a été très plat aujourd'hui, les ventes n'ayant été que de 150 balles à des prix plus faciles.

Environ 100 boucauts tabac admis ont été vendus de 6 @ 6¾ cts la liv.

Quelques ventes de sucre et mélasse ont eu lieu aux anciens prix.

Le marché à la farine est lourd. Illinois et second St Louis, $5; Marques extras, $5 25 @ 5 75. Quelques ventes de maïs ont eu lieu de 56 @ 58 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié. Une vente de 190 barils mess porc a été faite à $9 62½. 600 barils graisse ont été vendus à 6¾ cts la liv.

Le change est le même.

HAVRE—Mercredi, 12 septembre.

COTON—Le rapport suivant embrasse les transactions qui ont eu lieu du 5 au 11 courant inclus. Depuis l'arrivée du Cambria le marché s'est alourdi et les prix ont une tendance à la baisse. Les ventes sont renfermées dans les besoins de la consommation, c'est à dire 400 ou 500 balles par jour, ensemble 3,000 balles à des cours au dessous de nos cotes. Nous attendons maintenant les avis de l'Hibernia, parti de Boston le 29 courant.

Les arrivages de la semaine ont été de 6,074 balles et le stock de la place, d'après les tableaux de douane est de 47,603 balles.

Ventes effectuées:

1,643 balles	Nouvelle-Orléans,	fr. 71 @ 90 —
8.0 do	Mobile,	81 @ 89 —
345 do	Georgie,	73 @ 88 —
200 do	Pernambuc,	90 @ 92 —
3,088 balles		

Prix du coton des Etats-Unis—Classification du Havre.

	t. b.	b.	t. or.	or.	b. or.	p. c.	c.	b. c.
N. Orl.	69	76	82	90	91	100	103	—
Mobile,	68	76	83	89	92	—	—	—
Georgie,	68	76	83	88	91	—	—	—

LIVERPOOL, 14 septembre.

COTON—Ce marché est très lourd et une baisse de ⅛ d. a eu lieu sur les qualités au-dessous de fair. Les ventes de la semaine sont estimées à 31,700 balles dont 5,340 balles prises par les spéculateurs et 3,940 par les exportateurs. Les qualités américaines sont 6,600 balles—Georgie, 4⅞ @ 5⅜, — 4,810 Alabama et Mobile, 5⅜—Middling, 5⅛ @ 5⅜ d. Le stock de la place est estimé à 570,000 balles, dont 543,000 balles américaines; l'année dernière, à pareille époque, le stock était 553,000 balles dont 409,000 balles américaines.

NOUVELLE-ORLEANS, 7 octobre 1849.

Avis à la Compagnie du Gaz.

NOUS soussignés, résidant dans la partie inférieure de la rue Hôpital, prenons la liberté d'informer la compagnie du Gaz, que nous désirerions avoir de la lumière dans nos maisons et dans la rue, car nous en avons été privé pendant trois nuits consécutives. Dans le cas où notre requête ne serait pas immédiatement prise en considération par la compagnie, nous l'invitions à envoyer des ouvriers pour faire enlever les installations et à nous rembourser les sommes payées pour les dites installations.

J. GOURDIN, JOHN McDONNELL,
D. O. MERRIER, JEAN MONTAIGU,
FRANÇOIS GRAS, STAHL REMPART,
8 oct J. B. JACQUES.

MAGASINS NEUFS A LOUER.

UN MAGASIN, rue Nouvelle-Levée, entre celles Crossman et Canal, en face de la Douane.

Deux MAGASINS, rue du Quartier, entre les rues Vieille Levée et Condé. S'adresser à
P. PASSEBON,
ou à P. MEILLEUR,
8oct—3m 301, rue Tremé.

MAISON A LOUER—Une maison en briques, située rue Conti, No 183, entre les rues Bourgogne et Remparts. Possession en sera donnée de suite. S'adresser à
Fco. PUIG Y PUIG,
8 oct—1m 20, rue de la Commune.

Graines de Jardinage de cette année.

Le soussigné a reçu une caisse de ces graines du célèbre David Landreth de Philadelphie; il les vendra au prix du producteur; il y en a 98 espèces différentes.
H. JONNABEL,
8 oct Encoig. Natchez et Tchoupitoulas.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Falcon, [illegible], pr Chagres
Steamship Palmetto, Smith, pr Galveston.
Navire Intrinsic, Tuck, pr Liverpool.
Barque Turbo, Bickford, pr Boston.
Brick Larch, Rogers, pr Sisal & Campêche
Leopold O'Donnell, Denton, pr Savannah.
Goelette European, Hubbatter, pr Mobile.
Alicia, Lee, pr Apalachicola.
Scherbeck, pr Pensacola.
Palestaga, Milligan, pr Pensacola.
Charon, Cox, pr Brazos St Iago.

—ARRIVÉS.—

Navire Merchant, Gregg, de Bordeaux.
Mary Ward, Little, de Liverpool.
Parthenon, Woodbury, de Liverpool.
Arabian, Crangle, de Liverpool.
Goelette Mary Ellen, Coleman, de la Havane.
Joo Castner, Somers, de Philadelphie.
Topic, Andress, de la Côte.
Barque Victory, Borum, de Baltimore.

—STEAMERS.—

Oregon, Heirn, de Mobile.
Latona, Hunt, de Shreveport.
Alock Scott, Swon, de St Louis.
Bertrand, Greig, de St Martinville.
Illinois, Stettinus, de St Louis.
Nimrod, Miller, de la Plantation Millaudon.
America, Johnson, de St Louis.
Talleyrand, Duffield de Cairo.
Falcon, Richards, de Paducah.
Matilda, Jane, de la Côte.

Chargement du navire Merchant, venant de Bordeaux.

16 demi, 40 quarts pipes eau de vie Thos Binet—100 do do J D & M Williams—12 barils do, 90 barriques et 598 caisses vin, 10 caisses quincaillerie, 6 balles couvertures W F Vredenburg & Co—12 demi pipes eau de vie, 74 barriques & 99 demi do vin B Talamon—12 barr. & 324 caisses vin 31 1/4 de pipe eau de vie A Molier—1 do vin, 6 colis marchandises L Bujac—26 barr. & 135 demi do vin, sardines, &c, &c. D Lanata—4 barr. & 45 1/2 do vin Chas Gaillonnet—21 barr. vin, 10 barils eau de vie M Lafargue—24 barr. & 30 demi do vin F Lambert—149 barr & 17 demi do vin, 3 colis marchandises, 325 caisses vin B Lauveau—20 barr. & 8 demi do vin, &c, J Fisse—60 barr. vin, 8 demi & 18 1/4 pipes eau de vie, &c. Daran, Queyrouze & Co—10 barils, 10 1/2 do & 1/4 de pipes eau de vie Léopold Jeanpet—5 1/2 pipes & 10 1/4 do do, &c, &c. E Rochereau & Co—9 balles bouchons V Magnan—4 do do, 60 barriques vin, &c, Ferlon frères—41 1/2 pipes eau de vie O Vaxton—20 41 do et 10 barils do, 60 barr & 25 1/2 do vin Pouget fils—57 caisses vin, &c N Lacoste—80 barr. vin, 10 barils eau de vie F O Fuentes & Co—2 colis marchandises F Bonis, &c, et d'autres marchandises à ordre.

Au bas du fleuve et montant
Navire Trenton, une goelette et un brick—noms inconnus.

—MEMORANDA.—

BOSTON, 25 sept—Expédié navire Josiah Bradley, Mansfield, pour la Nouvelle-Orléans;—26, arrivé, brick Telos, Bowden, de la Nouvelle Orléans, brick Sam & Ben, Smith, do; barque Orion, Curtis, do; barque Kepler, do.

BALTIMORE, 2 septembre—Expédié, navire James Titcomb, Hill, pour la Nlle-Orléans.

NEW YORK, 27 septembre—Expédié, navire Vicksburg, Berry, pour la Nouvelle Orléans;—arrivée, barque Eliza Barry, Marrenden, de la Nlle-Orléans, navire Memphis, Cornell, do;—28 sept expédié, navire Magnolia, Crock, do;—Parti, navire Fan hon, Pike, do; navire Jeanne, Cobb, do; navire Sarah Pennington, Pennington do.

Ports étrangers.
Par le Steamship America.

DEAL, 7 septembre—Parti, Rob Morrison, Fost, pour la Nouvelle Orléans—1 septembre, Arrivé, Veratia, de la Nlle Orléans.

LIVERPOOL, 9 septembre—Arrivé, Medomac, Rich de la Nlle Orléans,—10, arrivé, Hartley, Morrill, do; navire Helena, Sutherland, do—11, E. K. Perkins, Gillpatrick do Woodstock, Blair, do.

TRIESTE, 23 août—Arrivé, European, Whiting, de la Nlle-Orléans,—2 septembre, Gregorius, Tonnorich, de la Nlle Orléans.

PORT MAHON, 31 août—Juliet, Colomer, de la Nlle Orléans.

HAVRE, 10 septembre—Parti, Ferrière, Grielen, pr la Nlle-Orléans.

GENES, [illegible]—Arrivé, Speranza—1—Dec. Dodero de la Nlle-Orléans.

GRAVESEND, 14 septembre—Arrivé, Archalaus, Boutelle, de la Nlle-Orléans.

BORDEAUX, 9 septembre—Arrivé, Mores, Merlon, de la Nlle-Orléans.

MARSEILLE, 8 septembre—Arrivé, J W Dyer, Dyer, de la Nlle Orléans.

NEWPORT, 11 septembre—Expédié, Arlington, pour la Nlle Orléans.

LIGNE DE CUNARD.
D'ANGLETERRE.
Niagara, pour Boston [illegible] 29 Septembre
Caledonia, pour New-York [illegible] 6 Octobre
D'AMÉRIQUE.
Niagara, de Boston [illegible] 24 Octobre
Cambria, de New York [illegible] 31 Octobre

Changement de Domicile.

Le soussigné informe le public qu'il a fermé son [illegible] No 22, rue de Chartres, dernièrement occupé [illegible] qu'il a transporté son établissement [illegible] entre Bourbon et Dauphine [illegible] sera ouvert jeudi prochain, 11 courant.
8 oct. D. H. HOLMES.

COLLÈGE D'ORLÉANS.
Rue des Ursulines, No. 15, Nouvelle Orléans.
MM. Kernan et Caboche.
PRINCIPAL ET PROFESSEURS.

La quatrième année scolaire de cet établissement commencera le 1er décembre prochain. Il est difficile de trouver un local plus vaste et plus convenable sous tous les rapports. Quant aux études, elles sont solides et appropriées aux besoins du pays. L'enseignement en même temps moral et intellectuel, comprend tout ce qui constitue une éducation complète. L'étude de la langue anglaise est suivie avec autant de soin que dans les établissements américains; les enfans appartenant à des familles dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, peuvent acquérir, dans un temps court, une connaissance pratique de cette langue. Les examens justifient cette assertion. La méthode, qui est suivie est éminemment fondée sur le raisonnement, l'élève est conduit au vrai par la voie du jugement. La nourriture est saine, très abondante, et assez variée pour satisfaire les familles les plus exigeantes. On fait la plus grande attention à la propreté. Les classes ne sont pas interrompues par des vacances.

Conditions—Pensionnaires de $20 à 25. Demi pensionnaires de $12 à 15. Externes de $4 à 8. Pour plus amples informations, voir le prospectus, qu'on se trouve au Collège, et chez les principaux libraires de la ville.
8oct—4m

LE soussigné offre à vendre à des prix modérés les articles suivans reçus par les derniers arrivages du Havre, de Liverpool, de New York et de Boston—

Manteaux satin à la reine, nouveautés,
Manteaux mérinos cachemire, do
Mantelets en taffetas couleurs changeantes, do
Mantelets satin ouatés et non ouatés, do
Mantelets en moire, do
Mantelets pour enfans, do
Chemises mérinos pour hommes, dames et enfans,
Caleçons mérinos pour hommes et pour dames,
Bas de soie et de coton de toutes descriptions,
Chaussettes de laine et de coton assorties,
Mousseline pour rideaux et pour moustiquaires,
Courte pointe en pique pour grands lits,
Couvertures en molleton pour grands et petits lits,
Perkale blanche unie de toutes les qualités,
Perkale blanche brochée, (brillante),
Perkale en couleur,
Coton blanc superfin pour chemises (des Indes),
Cotonnade assortie, perkale en couleur,
Toile à drap française et anglaise de 12/4,
Toile d'Irlande, Bretagne et platille,
Ouvré de Russie et d'Ecosse,
Serviettes et nappes damassées,
Serviettes à liteaux en couleur,
Services de table français et anglais,
Nappes damassées depuis 10 couverts jusqu'à 22 couverts,
Beige imprimée 10/4, shals cachemire imp. id tartan,
Tapis français, descente de lit,
Alpaca noire et en couleur,
Mousseline de laine noire 3/4 et 5/4,
Etamine noire et en couleur,
Flanelle blanche, rouge et jaune,
Flanelle française, dite mousseline,
Indienne en couleur et demi deuil,
Indienne à meuble unie et damassée,
Taffetas noir en 3/4 4/4 et 6/4,
Groud'Ecosse, satin à la reine, levantine
Serges, moire et florences assortis,
Mouchoirs Madras véritables,
do do imitation,
Chales barège noirs,
Barège noir en pièce,
Barège imprimé,
Voile barège noirs et verts,
Coutil et Gingas à matelas,
Coton écru et blanc 3/4 4/4 6/4 et 12/4
Coton blanc croisé,
Frange et passementerie,
Gants chevreaux,
Do soie avec manchettes,
Mérinos et alpacca en couleur,
Mousseline laine couleur unie, velours soie
Mouchoirs linon batiste clairs,
Mouchoirs batiste ourlés à jours,
Mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle
Mouchoirs batiste pour hommes,
Mouchoirs batiste pour enfans,
Mouchoirs soie foulards,
Crêpe noir et blanc, dentelle valenciennes
Casquettes en drap pour enfans,
Pommeaux plumes grises,
Corsets patentés sans couture,
Eventails en ivoire et en nacre,
Boîtes à ouvrage en palissandre,
Fil patenté de Marshall,
Coton à coudre en bobines, d'Alexandre,
Soie à coudre d'Italie,
Galon assorti du No 2 1/2 à 20,
Tartan pour manteaux, draps et casimir,
Eau de fleur d'oranger triple,
Vinaigre de toilette de Bully, infaillible pour détacher la peau. D. B. MACARTY,
8 oct 124, Bourbon.

NOUVELLEMENT reçu par le navire Merchant venant de Bordeaux:
Sardines de la nouvelle pêche, en boîtes, demi-boîtes et quarts de boîtes.
Conserves alimentaires
Champagne, cèpes, truffes et petits pois, nouvelle récolte.
75 douzaines pots de moutarde assortis
75 do do do do fine, aux herbes, do
10 caisses eau de noix.
Vins en barriques pour Familles:
10 barriques vins 1830.
100 fromages Roquefort.
Pâtés assortis truffés, de toutes grandeurs.
A vendre par J. FISSE,
8oct encoignure Royale et St-Pierre

COUVERTURES—43 balles couvertures françaises, 3 points.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
8 oct 17 et 19, rue St Louis

VIN ROUGE—320 caisses vin rouge des marques suivantes: Château Margaux, Château-Lafitte, Mouton, Latour, Léoville, Batailley et St. Julien.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
8 oct 17 et 19, rue St Louis.

VIN BLANC—100 demi barriques vin blanc Grave et Haut Sauterne.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
8 oct 17 et 19, rue St-Louis.

VIN DE BOURGOGNE—8 barriques vin de Bourgogne 1re qualité, 30 caisses do do do
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
8 oct 17 & 19, rue St-Louis

CHAMPAGNE—1000 paniers Champagne de différentes marques, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
8 oct 17 & 19, rue St-Louis

AVIS est par le présent donné que les affaires de la société A. & J. Dennistoun & Co seront conduites comme par le passé; tous les plans pourvoira en faveur du soussigné ayant été déposés à cet effet au bureau de M. H. B. Cenas, notaire public.
W. P. HILL,
28 sept—3t

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.
CANDIDATS.

POUR SHERIF.
JAMES P. FRERET.
JOHN L. LEWIS, Shérif actuel

POUR CORONER.
ROBERT SPEDDEN (titulaire actuel
THEODORE J. WILKINSON.

POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:
TROISIEME COUR.
Juge—RICHARD RICHARDSON
C. B. BEVERLEY, juge actuel
PAUL PECQUET.
Constable—VICTOR BERÉ
QUATRIEME COUR.
Juge—ALEXANDRE DERBES, juge actuel
FRANÇOIS CALONGNE
Constable—FRANCIS MOUNEY.
J. ULYSSE CHEVALIER
PAUL EMILE CROZAT
J. BARNES
CINQUIEME COUR.
Constable—MIGUEL HERNANDEZ.

POUR GREFFIERS:
PREMIERE COUR DISTRICT:
ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel
WILLIAM A. NOTT.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT:
TH. C. POOLE, greffier actuel
EMILE WILTZ.
TROISIEME COUR.
W. P. BEDLOCK, greffier actuel.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT:
THOMAS GILLMORE, greffier actuel
ALBERT FABRE
JOHN B. LEEFE.
ALEXANDRE CUVILLIER
J. B. F. MAXENT
JAMES A. HOPKINS
GEO W. HARBY
CINQUIEME COUR DE DISTRICT
PROSPER LEBLANC, greffier actuel
CHARLES CUVELLIER
GEORGE A. POSDICK

POUR COLLECTEURS DE TAXES
Troisième District Représentatif—Canal, Julie, Levée et Coteau de la Metairie.
A. W. BCATES, collecteur actuel
Quatrième District Représentatif de la rue du Canal à la rue St Louis.
THOMAS McKEON collecteur actuel)
JAMES LILLY
CHS. V. HURTUBISE
Cinquième District Représentatif—St Louis, Levée St Philippe et le Lac.
J. B. DIONIS, collecteur actuel
DENIS FERNANDEZ
JULES VIENNE.
Sixième District Représentatif—de la rue St-Philippe à l'Esplanade
JOHN N. ELLIOT, collecteur actuel
LUCIEN VIGNAUD

M. l'Editeur,
Veuillez annoncer GUSTAVE MEYNIER, Constable actuel, comme candidat à la place de Constable de la Quatrième Cour de Justice, à l'élection qui aura lieu le 5 novembre prochain.
PLUSIEURS VOTANS

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. CHEVALIER JUMONVILLE, alderman du septième district de la Première Municipalité, comme candidat à la place de greffier de la Troisième Cour de District.
SES AMIS

MM. les Editeurs,
[illegible] annoncer GASTON BERTUS comme [illegible] à la place d'assesseur du Quatrième [illegible]

MM. les [Editeurs],
Veuillez annoncer ISAAC ALEXANDER SUARES, comme candidat pour assesseur du 5me District représentatif, compris depuis la rue St-Louis jusqu'à la rue St-Philippe, et depuis la rue de la Levée jusqu'au fond de la ville, pour l'élection de novembre prochain.
VOTANS.

MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. LOUIS LE CARPENTIER, comme candidat pour assesseur du 4me district représentatif, compris depuis la rue du Canal jusqu'à la rue St Louis, pour l'élection de novembre prochain.
VOTANS.

Veuillez annoncer LA CHAUCHON comme candidat à la place d'assesseur pour le 5me district représentatif à l'élection du 5 novembre prochain.

AVIS.
LE soussigné désirant se retirer du commerce de quincaillerie, a cédé son fonds à Victor David, et par suite, autre arrangement, tous les billets et comptes qui lui sont dus ou dont il est responsable [illegible]
8 oct—6 JULES DAVID.

Quincaillerie—Fer—Acier.

LE soussigné ayant repris les affaires de quincaillerie par l'achat qu'il a fait à Jules David de son fonds de marchandises ainsi que des comptes ou billets à recevoir et à payer, continuera le même genre d'affaires à l'ancien emplacement 32 Vieille Levée, où il tiendra un assortiment complet d'articles pour planteurs, marchands de la campagne et autres, et toute de [illegible]. En sus du stock qu'il a maintenant en main, il recevra dans le courant du mois, un assortiment complet et choisi, avec des manufactures de Birmingham et Sheffield, ainsi que des articles de Paris et de St-Etienne et articles de fantaisie; aussi, un assortiment de quincaillerie du pays choisi par lui-même. Il espère que sa longue expérience des affaires du pays, et les conditions libérales auxquelles il traitera engageront ses anciens amis et les marchands en général à le visiter. VICTOR DAVID
8oct—1m

Plantation à vendre

Appartenant à la succession d'Alexander George, décédé.

LA moitié indivise d'une certaine île nommée GRAND COQUILLE, située dans la partie Nord du Lac Pontchartrain, entre le Bayou Bonfouca et la Rivière aux Perles, à l'entrée des Rigolets, dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane. Le dit lot contient environ 1000 acres de haute terre labourable, pouvant être mise en culture de sucre, coton ou riz. Il y a sur l'île une grande forêt, dont la plus grande partie est plantée de chêne vert et sur la rive un banc inépuisable de coquillages.

Si cette propriété n'était pas vendue à l'amiable de ce jour au 25 décembre prochain, elle serait à cette époque offerte en vente à l'encan, au plus haut enchérisseur par P. E. LAVET.

Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
8 oct— Agent des héritiers

J U L LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau au No 157, rue Carondelet
4 oct

ON DEMANDE une dame pour tenir un magasin d'articles de fantaisie, parlant très bien l'anglais et convenablement le français, sachant bien vendre. On ne la prendra qu'avec de bonnes recommandations, on s'engage à offrir de bons appointements. S'adresser au No. 101, rue de Chartres, près la rue Conti.
4oc—

AVIS—Toutes personnes pouvant avoir des réclamations à faire contre la succession de MANUEL TILLADO, décédé au bas du bayou St-Jean, en avril 1846, sont notifiées de présenter immédiatement leurs comptes à M. Jean Théophile Cavenier, rue d'Orléans, entre Bourgogne et Remparts, comme agent de Feliciana Lopez, exécutrice testamentaire du défunt et son légataire universel.
2 sept—1m

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE,
Garanties de la récolte de 1849.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Ellen Brooks, et Caledonia, Brander, de New-York et Philadelphie, un grand assortiment de graines fraiches, comprenant:

Betteraves de toutes espèces, Ognons assortis.

Choux assortis,	Pois assortis.
Choux-fleurs,	Navets,
Celeris,	Panais,
Carottes assorties,	Radis,
Laitues,	Epinards,
Navets-choux.	

Les prix sont plus bas que dans tout autre magasin de la ville. S'adresser au No. 90, rue du Canal, nouvelles-bâtisses, sur la Levée.
5oct W.M. DINN, Agent

ARRACK.—En magasin et à vendre par les soussignés, en quantité convenable à l'acheteur.
2 pipes d'Arrack des Indes orientales, qualité supérieure. DUNTZE & IKEN,
5oct enc. Royale et Conti

REÇU dernièrement par le navire Victoria, de Bordeaux, et en magasin,
24 barriques vin rouge fin, Haut Talence
12 demi barriques do Ch Margaux
20 do do vin blanc, F Graves
40 caisses Chateau Lafitte
40 do Pontet Canet
10 do Chateau Larose
125 do St Julien Médoc
35 do Bages Pauillac
15 do Ch d'Yquem Ht Sauterne
15 do Ht Sauterne Guiraud
20 do do Pontac de Rayne.
12 do Haut Barsac.
A vendre par DUNTZE & IKEN,
5oct enc. Royale et Conti

ARRIVÉS par le navire Thomas Wright, du Havre, en magasin,
8 caisses [illegible] fines et ordinaires,
3 do [illegible] à meubles chaulis et bleus, imprimés.
2 do [illegible] écossais.
2 do [illegible] couleurs.
1 do [illegible] imprimé.
2 do coton de d'Alsace.
2 do drap noir, qualités différentes.
1 do manteaux nouveauté.
1 do rubans satin noir,
2 do mousseline de laine, couleur et noir.
2 do barège vert, noir et couleur.
1 do chales soie brochés, assortis.
1 do cravattes satin et taffetas, assorties.

1 caisse foulards; 1 do éventails et ombrelles; 4 do vestes peluches; 2 do chemises de couleurs, 2 do bas coton et laine; 1 do moirés noires; 3 do broderies; 1 do mouchoirs batiste, divers; 2 do gants Jouvin; 1 do franges et d'agrément; 1 do coiffures et bouquets; 3 do étoffes à meuble, unies, satinées et damassées.

Avec un grand assortiment d'autres marchandises françaises, à vendre par L. HAAS.
5oct 47, rue de Chartres

REÇU par le navire W. V. Kent, de Liverpool et à vendre à bas prix par les soussignés—
3 caisses foulards soie,
9 malles mouchoirs madras véritables, patrons entièrement nouveaux.
6 malles vraies desindes pièces, do do
1 caisse cravattes soie nouveauté,
1 do toile crée riche.
1 balle barège verte.
DUFOUR, DURAND & Co.
5 oct 25, rue de Chartres

A VENDRE à livrer, par le navire Scharon, attendu du Havre—
1000 dame-jeannes de 5 gallons
200 do do 4 do
300 do do 3 do
DOMINIQUE LANATA.
5 oct Nos 9 & 10, rue Jefferson.

Fromages Tête de Maure

A VENDRE à livrer par le navire Scharon, attendu du Havre—
45 caisses fromages de Hollande de premier choix, par DOMINIQUE LANATA,
5 oct Nos 9 & 10, rue Jefferson.

NOUS sommes arrivés à l'époque de l'année où les personnes qui possèdent une belle écriture peuvent facilement obtenir de l'emploi. Celles qui n'auraient pas cette connaissance pourront l'obtenir en peu de leçons en s'adressant à l'ACADÉMIE D'ECRITURE DE DOLBEAR, [illegible] Chartres. Heures des classes: de 9 heures à 11 heures A. M., et de 4 heures à 6 heures P. M. Une classe est également ouverte à mon domicile de [illegible] heures A. M.

Plumes en or de Dolbear à vendre par
RUFUS DOLBEAR.
3oct 79 rue de Chartres

1000 DOUZAINES GANTS EN PEAUX ASSORTIS.

REÇU par le steamship Ohio, un complet assortiment de gants de peaux. Aussi Gros d'Afrique et autres nouveaux genres de soieries pour chapeaux, soieries nouvelles pour robes, franges et soieries de toute espèce, nouvelles formes de chapeaux, chapeaux de paille, de fantaisie, genre nouveau, avec un grand assortiment de rubans, etc. Le tout se vendra en gros seulement aux plus bas prix réduits.

C. YALE Jr. & Co,
27 rue des Magasins, entre Commune et Gravier
3oct—6f cst

Changement de [illegible]
L. BING[illegible]
[illegible] de la [illegible] transféré [illegible] Chartres, encoignure [illegible] Conti [illegible] Kernan.)
[illegible]

LA société de commerce qui existait en cette ville sous la raison de TATOUT FRÈRES, étant dissoute d'un commun accord et par suite de contrat, M. B. TATOUT restera chargé de la liquidation et se servira seul de la signature de la dite société.
JNO. TATOUT.
B. TATOUT.
Nouvelle-Orléans, le 4 octobre 1849 6 oct

LES soussignés informent leur ancienne et nombreuse clientèle et le public en particulièrement que M. B. TATOUT continuera comme par le passé le même genre d'affaires, sous la raison de B. TATOUT & Co, rue de Chartres No. 161, encoignure Toulouse.

P. S. L'ouverture de notre nouveau magasin aura lieu le lundi 15 octobre.
Nouvelle-Orléans, le 4 octobre 1849.
6 oct B. TATOUT & CO.

B. TATOUT & CO.,
Importeurs de marchandises de nouveautés, françaises, anglaises, allemandes et du pays
Ancienne Maison TATOUT FRERES, **No. 161, rue de Chartres**, encoignure Toulouse
6 oct

LIBRAIRE DE VON HEBERT, 149, rue de Chartres—Abonnements aux journaux suivants: Modes Parisiennes, l'Illustration, l'Image, Echo des Feuilletons, Journal des Demoiselles, Revue Pittoresque, Revue des Deux Mondes, Journal des Connaissances Médico Chirurgicales. On se charge à cette librairie de faire venir de France tous les journaux, revues, pamphlets et ouvrages périodiques publiés à Paris. Commission en librairie dix pour cent de commission.
6 oct

LAMARTINE—Histoire de la Révolution, ouvrage nouveau en 4 vols in 8o. En vente à la librairie de VON HEBERT,
6 oct 149 rue de Chartres

PAPIERS PEINTS—Papiers Peints—Le soussigné vient de recevoir par le navire Thomas Wright du Havre, un grand assortiment de papiers peints pour tapisser les appartements. Papiers communs à 10, 15 et 20 cents le rouleau, do ordinaires à 25, 30 et 35 do do, do satinés à 40, 50 et 60 do do fins, glacés à $1 et au-dessus, do dorés et gaufrés à des prix très modérés, bordures imitations riches et dorées, à des prix très réduits.
VON HEBERT,
6 oct 149 rue de Chartres

A LOUER—Un très bel appartement pour famille, au premier étage, ainsi que plusieurs autres chambres particulières rue Royale, No. 103. S'adresser sur les lieux.

A LOUER—Le grand magasin No. 25, rue de Chartres. S'adresser chez Mme Huet, rue No 91, même rue au 1er étage. 6oct

Marchandises Suisses.

EN magasin et en déchargement du navire Thomas Wright
Trois balles ginghams, parfaitement assortis
Trois balles mouchoirs madras, à vendre par
HENRY NOEL,
2 oct rue Royale, No 103

Vins de Champagne.

EN déchargement du navire Thomas Wright 375 paniers vin d'Ay mousseux, à vendre par
HENRY NOEL,
2 oct rue Royale, No 103

Changement de Domicile.

LES soussignés informent le public que leurs BAR LOUISIANAIS sera transféré vers le 15 du courant, du No 54 rue de Condé au coin des rues Chartres et Conti.

Ils ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle, qu'ils ont à la veille de recevoir un grand assortiment de marchandises de fantaisie, françaises et allemandes, par les navires Créole et Vesta. Ils vendront au prix coûtant celles qu'ils ont maintenant en magasin. M. VIDAL & CO.
6oc

AVIS—Installation à vendre et magasin à louer rue Royale No. 133, vis-à-vis de l'Hôtel St Louis. S'adresser au magasin.
6 oct—6t

Marchandises Françaises,

REÇUS par le navire Thomas Wright, du Havre, les marchandises suivantes, à vendre en gros seulement.
2 caisses cachemire d'Ecosse, 5/4, couleurs assor.
2 do cotonnades façonnées.
1 do vestes peluches.
3 do chapeaux d'enfans.
4 do veaux cirés.
2 do doublures jaunes et blanches.
3 do maroquins, extra grande.
2 do toiles cirées pour tables
1 do taffetas rose pour.
2 do boutons soie pour habits.
6 do casquettes, draps et velours
2 do mécaniques et œillets métalliques
1 do rubans fil et coton. Nos assortis
1 do do coton velours do
1 do cuivre, acier, argentés &c.
3 do gants peau p. hommes, femmes et enfans
1 do cordons de montres, franges soie, &c
1 do soie à coudre, coton de couleurs.
1 do cordonnet soie pour bourses.
1 do plumeaux vautour.
1 do boutons agathe, transparente.
1 do do métal extra forts.
1 do mouchoirs linon batiste.
3 do bretelles assorties.
1 do florence, couleurs assorties.
3 do soierie assortie pour modistes.
1 do mousseline laine noire, 5/4
1 do mousseline laine imprimée.
1 do tissu laine et soie, panama, nouveautés
2 do rubans taffetas couleurs, Nos assortis
1 do tissu coton changeant, 4/4
2 do agrafes plaquées en boîtes
1 do capsules G. D. par 100 et 200.
J. LEVOIS
3oct 47, rue de Chartres, au premier

VINS ROUGES ordinaires—
30 barriques vin rouge Montferrand,
30 do do St Estèphe.
A vendre en magasin par DUBUCH Frères.
3oct 77 rue Louis entre Royale et Bourbon.

Bottes, Souliers et Brodequins—43 caisses actuellement en débarquement du navire Seth Sprague, à vendre par
G. W. DUNBAR,
6 oct 30, rue de la Douane

BOTTES, SOULIERS et Brodequins—447 caisses, en débarquement des navires Diana, Essex et R. D. Shepherd, à vendre par
R. G. HOBBS,
5 oct 12, rue de la Douane

G. W. DUNBAR.
MAGASIN DE CHAUSSURES,
EN GROS ET EN DÉTAIL,
No. 30, Rue de la Douane.
Nouvelle Orléans.

FOND de GROCERIE à vendre pour cause de départ. S'adresser sur les lieux, à l'encoignure Amour et Mandeville, 3e municipalité. 9oct—10

Changement de Domicile.

LES soussignés ayant transféré leurs magasins à l'encoignure Moreau et Mandeville et Moreau et Espagne, 3me municipalité, ont l'honneur de prévenir leur nombreuse clientèle et le public en général, qu'ils continueront comme par le passé, leur même genre d'importation directe, des Vins, Eau de vie, &c, &c, et chercheront plus que jamais à mériter la continuation de leur bon patronage.
BOYER FRERES.

NOTA—Ils offrent à vendre par les navires Marchant et Hazen et Walker, incessamment attendus: 216 barriques vin rouge bon ordinaire, p. famille; 24 barils vin blanc Haut Sauterne, 1re qualité; 15 quarts cognac, de preuve. 9oct

Marchandises Françaises.

EN débarquement du navire Thomas Wright du Havre et à vendre à bas prix par les soussignés
17 balles indiennes dessins riches.
1 caisse orientale;
1 do écossais laine;
4 do barèges imprimés riches.
1 do drap noir; 1 do satin laine
1 do mousseline de soie imprimée
1 do cravates soie nouveautés;
3 do gilets fourrés; 4 do bas coton ardoise
1 do mérinos couleurs assorties;
1 do fichus cachemire imprimés;
1 do mousseline laine imprimée
2 do ombrelles soie, riches;
2 do damas coton rouge;
2 do indienne rouge pour rideaux
1 do florence assortie en couleur
1 do soierie d'Italie 30 et 36 pouces
1 do shalls, mantilla noirs,
1 do de cachemire noirs 1 do tarlatane
En magasin, d'importation antérieure
6 caisses écossais coton croisés 4/4.
7 do foulards coton, imprimés.
3 do mouchoirs coton batiste imprimés
10 malles mouchoirs madras 36 pouces
20 caisses do do do
1 do caleçons coton tricot.
1 do chemises do do
2 do do indienne,
1 do mitaines filets noirs,
1 do parapluie soie noire.
1 do moire soie noire, 1 do piqué blanc
Et un grand assortiment de marchandises françaises, anglaises, suisses et américaines.
DUFOUR, DURAND & Co.
3 oct 25 Chartres

DARD, Médecin Vétérinaire.
Successeur de M. Duffau,

A l'honneur de prévenir le public de la Nouvelle Orléans et des environs, qu'il continue de soigner les animaux domestiques et à tenir son écurie de la rue St Louis; les personnes qui voudraient lui parler le trouveront soit chez M. Laborde, encoignure St-Louis et Bourbon ou chez M. Moutou encoignure Toulouse et Dauphine.
5 sept—3m

AVIS.

LA société existant entre les soussignés sous la raison commerciale de HOGAN, TURCAUD & CONAND, a été dissoute d'un commun accord à partir du 30 juin dernier, les membres de la société feront usage de la signature en liquidation seulement HOGAN, TURCAUD & CONAND.
7sept— Nlle Orléans, 6 septembre 1849

LES soussignés ayant acheté l'intérêt de M. Victor Conand, continueront la quincaillerie, et sollicitent le patronage accordé à l'ancienne maison.
Nlle Orléans, ce 6 septembre 1849.
HOGAN & TURCAUD,
7sept— 69, Vieille Levée

A LOUER—Environ trois ACRES d'excellente TERRE, sèches, convenable à un jardinier ou à un laitier, au bout de la rue Apollon, entre celles St-André et Jackson, à Lafayette. S'adresser au magasin de graines No 90, rue du Canal, nouvelles bâtisses. WM. DINN, agent.
5sept

FERBLANC—En déchargement du navire W. V. Kent, de Liverpool—[illegible] IX et 250 [illegible] fer blanc, à vendre [illegible]
5sept [illegible]